Groupama Gan Pierre1 – Cession

Cession - 28 octobre 2025

Groupama Gan REIM, pour le compte de l'OPCI Groupama Gan Pierre 1, a le plaisir de vous annoncer la cession auprès d'une foncière privée d'un actif de commerce situé à Saint-Martin-Boulogne.

Acquis en juillet 2019 pour un montant net vendeur de 1,98 M€, cet actif a été arbitré pour un prix net vendeur de 2,25 M€, soit une valeur supérieure de 13,7% à son prix d'acquisition, permettant d'afficher une plus-value de 0,27 M€.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Cette cinquième transaction traduit l'engagement et la volonté de Groupama Gan REIM de s'inscrire dans une logique dynamique de création de valeur au bénéfice des actionnaires de l'OPCI Groupama Gan Pierre 1.

Veuillez noter qu'il s'agit ici d'un document purement et exclusivement informatif. Les informations qu'il dispense ne sauraient en aucun cas constituer un conseil en investissement, une recommandation, une sollicitation à souscrire ou à investir dans l'OPCI Groupama Gan Pierre 1. Aucune décision d'investissement ne doit être prise sur l'unique base de ce document. Les informations dans ce document sont valables à la date de publication et Groupama Gan REIM ne peut s'engager à les tenir à jour en cas de changement. Les opinions exprimées dans celui-ci appartiennent à leurs auteurs et ne sauraient engager Groupama Gan REIM.

Investir dans l'OPCI Groupama Gan Pierre 1 comporte les risques suivants : risque de liquidité, risque de perte de capital, risques liés aux investissements immobiliers, risques liés à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers, risques liés à l'effet de levier et à la gestion discrétionnaire, risques

liés à la détention et à la gestion d’actifs financiers, risque fiscal lié à la perte du régime d’exonération d’impôt, risque lié à la défaillance d’une contrepartie ainsi que le risque en matière de durabilité.



Avant d’investir dans l’OPCI Groupama Gan Pierre 1, véhicule d’investissement immobilier géré par Groupama Gan REIM, Société de Gestion de portefeuille agréée par l’Autorité des marchés financiers (AMF), vous devez lire attentivement le Prospectus visé par l’Autorité des marchés financiers, les Statuts, le Document d’informations clés ainsi que le dernier document d’information et le dernier rapport annuel de l’OPCI. Ces documents réglementaires sont disponibles sur le site : www.groupamagan-reim.fr.

L’équipe de Groupama Gan REIM